

La Conférence TransJurassienne-Suisse fait peau neuve

Renforcer la cohérence et la visibilité de l'Arc jurassien suisse, dynamiser les relations transfrontalières, favoriser la mise en œuvre du programme de coopération transfrontalière Interreg IV entre la France et la Suisse: tels sont les objectifs que se fixe arcjurassien.ch.

La nouvelle structure qui réunit les cantons de Berne, Vaud, Neuchâtel et Jura, succède à la Conférence TransJurassienne-Suisse. Créée en 1995 par ces cantons, la CTJ-Suisse avait pour objectif de coordonner leurs actions au sein de la Conférence TransJurassienne (CTJ), organisme transfrontalier qui inclut les partenaires de Franche-Comté. Une confusion s'est établie peu à peu entre les actions franco-suisse de la CTJ et celles de la CTJ-Suisse. Le changement de nom, d'identité graphique et surtout de statuts démarque les quatre cantons d'arcjurassien.ch et accroît leur liberté d'actions.

Cette évolution prend tout son sens dans le contexte économique et politique actuel. En Suisse, l'Arc jurassien peine à se faire entendre et se trouve écartelé entre les différentes dynamiques d'agglomérations zurichoise, bâloise et lémanique. Côté français, la récente période de croissance a dynamisé le travail frontalier et entraîné de fortes attentes en termes de mobilité ou de formation transfrontalières par exemple. Face à cette situation, les cantons de l'Arc jurassien ont décidé d'améliorer et d'élargir les anciennes structures de la CTJ-Suisse.

Première innovation importante, arcjurassien.ch met en place une plate-forme de concertation à l'échelle de l'Arc jurassien. Cette plate-forme rassemblera l'ensemble des acteurs concernés de la région. Elle se réunira la première fois au printemps prochain pour étudier les questions de gouvernance. Initiée par les cantons, cette démarche a également été appelée de ses vœux par le Réseau des Villes de l'Arc jurassien (RVAJ)

Deuxième nouveauté: arcjurassien.ch renforce son rôle dans le cadre du programme Interreg IV France-Suisse. L'organisme a été délégué aux tâches de mise en œuvre du volet transfrontalier de la nouvelle politique régionale que le Canton de Neuchâtel a négocié avec la Confédération pour l'ensemble des quatre cantons. En tant que Coordination régionale Interreg, arcjurassien.ch participera pleinement au secrétariat technique franco-suisse chargé du suivi des projets transfrontaliers Interreg.

Lors de sa première réunion de ce jour et face aux échéances de politique européenne qui s'annoncent, arcjurassien.ch a adopté une résolution appelant à voter «oui» lors des votations fédérales du 8 février prochain sur la reconduction et l'extension de la libre circulation des personnes.

Yverdon-les-Bains, le 27 octobre 2008

Informations complémentaires: Pascal Broulis, président de arcjurassien.ch, 021 316 20 01;
Mireille Gasser, secrétaire générale de arcjurassien.ch, 079 310 85 13.